Ville de
Binche.

Procès-verbal de la septième Commission Locale de Développement Rural

Dates : 15 février 2023

Présences: 34 (dont 7 élus)

Excusés: 13

Absents: 11

Démissionnaire : 1

L'ordre du jour était le suivant:

1. **Mot d'accueil du Président ;**
2. **Validation du PV de la réunion de la commission du 09 janvier 2023 ;**
3. **Retour sur la synthèse des GT organisés au sujet de la maison de Village de Buvrinnes;**
4. **Entrées de Village : Délibération et sélection d'un modèle**
5. **Présentation du projet Trame Verte et Bleue par le responsable de projet de la Ville de Binche**
6. **Divers.**

Contenu de la CLDR

1. **Mot d'accueil du Président**

Monsieur Van Houter ayant annoncé qu'il aurait quelques minutes de retard, Monsieur Goffin s'est chargé d'accueillir la CLDR en ciblant particulièrement les nouveaux membres qui furent par la suite invités à se présenter.

Monsieur le Président, arrivé entre-temps, remercie les nouveaux membres et précise que deux places demeurent vacantes et qu'un nouvel appel sera fait prochainement.

2. **Validation du PV**

Le PV de la 6e réunion avait été transmis par mail à tous les membres lors de l'invitation à la séance présente. Des copies en format papier étaient par ailleurs disponibles ce jour. Ce PV n'a donné lieu à aucune remarque ni question de la part des membres de la CLDR qui l'ont approuvé à l'unanimité.

3. **Retour sur la synthèse des GT organisés au sujet de la maison de Village de Buvrinnes**

La synthèse des éléments apportés par les membres de la CLDR par rapport au projet de maison de village à l'ancienne cure de Buvrinnes est présentée par Mr Goffin. Celle-ci est validée par les

membres de la CLDR. Monsieur Goffin précise que la Fabrique d'Eglise de Buvrinnes et le Patro ont été sollicités par rapport à ce projet et que ces derniers y sont favorables.

La CLDR marque son accord pour que cette fiche-projet fasse à présent l'objet, dans le suivi du dossier, d'une demande de convention par le Collège via une réunion de coordination qui permettra la rédaction d'une convention avec le SPW.

Synthèse :

Eléments qui feront de la maison de Village de Buvrinnes un bel outil pour les villageois et les associations	Eléments qui feront de la maison de Village de Buvrinnes un mauvais outil pour les villageois et les associations
- Bonne isolation sonore ; - Prévoir en endroit pour les déchets ; - Prévoir un mobilier robuste ; - Prévoir un coin douche(2) ; - Créer un ROI adapté et strict (4) ; - Mettre du WIFI (2); - Penser à l'accessibilité PMR ; - Penser à un système de communication (2)(occupation,…) ; - Accessibilité à des expositions ; - Prévoir une utilisation simultanée des associations et des mouvements de jeunesse (2); - Organiser le stationnement ; - Sécurité incendie ; - Avoir une bonne visibilité sur l'espace vert ; - Garder les abords propres ; - Penser aux économies d'énergie ; - Prévoir une cuisine bien aménagée, fonctionnelle (bar ouvert) ; - Bien identifier le lieu ; - Valoriser la toiture plate ; - Parking vélo couvert et rechargeable ; - Prévoir un système de projection ; - Prévoir des cloisons de séparation de la grande salle.	- Transformer les abords en parkings (2) ; - Ne pas prévoir assez de parking (2) ; - Laisser le site trop ouvert, sans surveillance ; - Ne pas attribuer assez de place aux mouvements de jeunes ; - Ne pas penser à l'isolation phonique de la salle (4) et à la quiétude du riverain ; - Ne pas penser à l'éclairage extérieur ; - Ne pas penser à la visibilité du site ; -Ne pas penser à la gestion des déchets sur le site ; -Placer des bornes électriques qui seraient superflues ; -Utiliser des matériaux peu résistants ; -Ne pas envisager correctement le ROI d'usage de la maison de village (3) ; -Ne pas prévoir un espace cuisine suffisamment grand ; -Ne pas penser à empêcher l'accès à la plateforme ; -Ne pas veiller au bon entretien des abords ;

4. Entrées de Village : Délibération et sélection d'un modèle

Le Collège a sollicité l'avis de la CLDR quant à un modèle de totems destinés à être placé aux entrées de village de l'entité.

Monsieur Dufrane, responsable du projet au sein du service travaux, présente ainsi les lieux envisagés ainsi que des propositions de totems en guise de pièce à casser.

3 questions furent dès lors posées aux membres.

Tout d'abord, ceux-ci ont été questionnés quant au choix de faire apparaitre de façon prioritaire le nom des villages de l'entité ou celui de l'entité.

Le choix fut quasi unanime et s'est porté sur une mise en exergue des villages avec un rappel discret de la Ville via son logo.

Ensuite, les membres de la CLDR ont été amenés à travailler par sous-groupe afin de proposer les emplacements qu'ils considèrent comme idéaux pour ces totems. Ce travail a été réalisé sur carte.

Le résultat a été transmis au service travaux pour étude.

Enfin, les mêmes groupes ont émis, par village, des propositions de motifs qui feraient sens pour eux sur les totems.

Ces propositions ont, elles aussi, été transmises au service travaux.

Le suivi de projet sera présenté lors d'une CLDR ultérieure.

5. **Présentation du projet Trame Verte et Bleue par le responsable de projet de la Ville de Binche**

Monsieur Dufrane présente ensuite le projet trame verte et bleue qui touche indirectement deux aménagements proposés au sein de la fiche 1.4. (présentation proche de celle de la CLDR précédente).

Les membres sont invités à proposer pour la prochaine CLDR différents aménagements en ces lieux via le questionnaire ci-dessous.

Pour ce faire, des documents à compléter sont fournis à chaque membre.

Binche.

Programme communal de développement rural
Commission locale de développement rural du 12 février 2023

Fiche n°1.4 : *Aménagement de 2 espaces de convivialité*

Emplacement 1 : Abords du RAVeL à Waudrez

Contenu de la Fiche projet pour ces espaces :

Le site est localisé à proximité du Ravel de l'ancienne ligne 108. Deux petits espaces sont peu valorisés de part et d'autre de l'entrée de la voie lente. On note également une zone enherbée entre la bande de roulage et la barrière de protection.

En termes d'aménagements proposés, un module de jeu pour enfants sera implanté sur la bande enherbée le long du Ravel. Celui-ci pourrait prendre la forme d'un module en bois sous forme d'un train, afin de lier l'aménagement à l'histoire de l'ancienne ligne ferroviaire. Sur la bande non utilisée, il sera pertinent de planter une pelouse fleurie pour favoriser le développement de la biodiversité. Les deux espaces à l'entrée du Ravel se verront agrémenter d'une table de pique, de petits mobiliers urbains (bancs et poubelles) et d'un parking vélo.

1

1. Quels aménagements ferraient sens à cet endroit ?

- ☐ Hôtel à insectes
- ☐ Signalétique
- ☐ Table de pique-nique
- ☐ Bancs
- ☐ Poubelles
- ☐ Râtelier vélo
- ☐ Borne de recharge vélo électrique
- ☐ Panneau didactique (histoire, environnement,...)
- ☐ plantations
- ☐ Autres (précisez)

2. Positionnement de ces aménagements

3. Autres propositions.

2

Emplacement 4 : Abords de l'Eglise Saint Etienne de Rezzais

Contenu de la fiche projet pour cet espace :

La place de l'Eglise Saint-Etienne de Rezzais dispose d'une superficie conséquente composée principalement de zone de stationnement non délimitée (graviers) et de pelouses.
A l'heure actuelle, elle est particulièrement occupée par des véhicules. On note également la présence de haies, de deux arbres remarquables et d'un alignement remarquable (le long de la rue du Tennis).
Un monument aux morts se situe en contact direct avec la rue Fernand Gobiet. Cet espace, localisé sur les abords de l'église, a une position centrale et représente le centre historique du village.

En termes d'aménagements proposés, le terrain sera aménagé de telle manière à permettre le placement de mobilier urbain permettant la rencontre et d'aire de jeux pour les enfants. Du stationnement vélo pourra également trouver place en ce lieu. Sur ce site, le monument aux morts sera davantage végétalisé. Etant donné le caractère historique de la place et de son église, un panneau informatif sera placé et détaillera l'histoire du lieu.

4. Quels aménagements feraient sens à cet endroit ?

- ☐ Hôtel à insectes
- ☐ Signalétique
- ☐ Table de pique-nique
- ☐ Bancs
- ☐ Poubelles
- ☐ Râtelier vélo
- ☐ Borne de recharge vélo électrique
- ☐ Panneau didactique (histoire, environnement,...)
- ☐ Espaces de parking
- ☐ plantations
- ☐ Autres (précisez)

_____
_____

3

5. Positionnement de ces aménagements

6. Autres propositions.

_____
_____
_____
_____
_____

6. Divers.

Aucun divers particulier.